

CCAS



Centre
Communal
Action
Sociale

CRUSEILLES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES**

DEL n° 2025/09 CCAS

OBJET :

**AIDE À L'EHPAD
SALÈVE-GLIÈRES -
ACCEPTATION
DE DONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de CRUSEILLES, dûment convoqué le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq, s'est réunie à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente.

Etaient présentes :

Mesdames Nathalie BRUGUIERE, Justine HAMMAMI, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL et Valérie PERAY

Absents excusés :

Madame Sonia BRIFFAZ donne procuration à Madame Valérie PERAY,
Madame Béatrice FOURNIER donne procuration à Madame Sylvie MERMILLOD,
Madame Isabelle GRANDMOTTET,
Monsieur Jean PALLUD

XXXXXXXXXXXX

Nombre de Membres : 9

Présents : 5

Représentés : 7

Absents : 4

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

L'acceptation de dons relève des attributions du Président ou de la Vice-Présidente en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes du CCAS. Il s'agit toutefois d'une acceptation à titre provisoire.

En effet, le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'administration.



Madame la Présidente informe l'assemblée qu'un appel aux dons a été lancé au profit de l'EHPAD Salève-Glières qui est en grande difficulté financière.

Madame la Présidente liste les dons reçus dans le cadre d'une nouvelle délibération :

NOM	PRENOM	MODE DE REGLEMENT	DATE DE RECEPTION	MONTANT
BURNIER	Bernadette	VIREMENT	16/09/2025	50,00
Comité des fêtes d'Allonzier-la-Caille		CHEQUE	19/09/2025	4 500,00
CUSIN	Anne marie	CHEQUE	21/07/2025	200,00
DESBIOLLES	Bernard	CHEQUE	11/07/2025	500,00
DURET	Marie	CHEQUE	09/08/2025	1 000,00
GREMION	Jacques	CHEQUE	15/07/2025	1 000,00
FOLLEAS	Patrick	VIREMENT	16/07/2025	300,00
			Total	7 550,00 €

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'accepter les dons listés ci-dessus perçus par le CCAS. Ils seront ensuite reversés à l'EHPAD Salève-Glières.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

- ✓ **APPROUVE** le principe de réceptionner les dons au profit de l'EHPAD Salève-Glières ;
- ✓ **ACCEPTE** les dons listés ci-dessus et **AFFECTE** la somme totale au budget principal qui sera reversée à l'EHPAD Salève-Glières ultérieurement.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Valérie PERAY



La Présidente,
Sylvie MERMILLOD



Télétransmise en Sous-Préfecture le : - 6 OCT. 2025

Mise en ligne sur le site internet le : - 6 OCT. 2025